

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 28/2023

### OBJET : PERSONNEL – AVANCEMENT DE GRADE

L'an deux mil vingt-trois, le 22 mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mai 2023

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BARRE Sylvie, BERTUCCI Sandrine, BETTON Daniel, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, BRESCIANI Gaël, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, MARKARIAN Jean- Maurice, MAUSSERT Karine, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : FAURE Christophe pouvoir à DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie pouvoir à BLAISE Véronique, ORIOL Maurice pouvoir à SANDON Alain, MINGORANCE Anita pouvoir à BRUNET Michel, PONSON Aline pouvoir à BARBE Sabrina.

Absents : CHALAYE Franck, LAFOND Florian.

Mme BARRE Sylvie est désignée Secrétaire de Séance.

M. le Maire informe l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Un agent titulaire au grade de Rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe peut prétendre à un avancement de grade. De ce fait, M. le Maire propose de créer un poste de Rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet pour permettre à cet agent d'être nommé.

### LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de créer un poste de Rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à compter du 23 mai 2023.

Ainsi fait et délibéré, à Mercurool-Veaunes, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Michel BRUNET

Envoyé en préfecture le 23/05/2023  
Reçu en préfecture le 23/05/2023  
Publié le 23/05/2023  
ID : 026-200056547-20230522-DE\_2023\_28-DE

